

Évolution des ménages entre 2014 et 2020

Entre 2014 et 2020, l'Allier a gagné 844 ménages, soit une hausse de 0,52%, tandis que la population des ménages a diminué de 7 660 personnes, soit une baisse de 2,3%. La taille des ménages a donc diminué. Ce phénomène, observé à l'échelle nationale, est appelé « desserrement des ménages », conséquence d'une forte décohabitation. Cela influe sur le nombre de logements à produire et leurs caractéristiques (type, taille, équipement des logements).

Dans l'Allier, le nombre moyen de personnes par ménage est passé de 2,05 en 2014 à 1,99 en 2020. Ce phénomène de desserrement des ménages tend à ralentir sensiblement sur le département et de manière générale, du fait de chiffres de plus en plus proches d'un seuil en deçà duquel il ne sera plus possible de descendre.

Durant la période 2014-2020, les évolutions suivantes ont été constatées :

- +7,15 % de ménages composés d'une seule personne
- +1,93 % de familles monoparentales
- -1,17 % de couples sans enfant
- -6,87 % de couples avec enfant(s)

Comparativement, la région Auvergne-Rhône-Alpes et la France métropolitaine ont vu le nombre de personnes par ménage passer de 2,23 en 2014 à 2,17 en 2020.

Définition :

Le desserrement des ménages correspond à la diminution de la taille moyenne des ménages due aux séparations de couples, la hausse des familles monoparentales, les jeunes quittant le domicile parental, le vieillissement de la population. Cela conduit à une augmentation du nombre des ménages et à un accroissement des besoins en logements.

Évolution des ménages entre 2014 et 2020



**PRÉFÈTE
DE L'ALLIER**

Liberté
Égalité
Fraternité

Atlas départemental
de l'Allier

